

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 81400833.0

51 Int. Cl.³: **A 63 B 61/00**

22 Date de dépôt: 26.05.81

30 Priorité: 04.06.80 FR 8012421

43 Date de publication de la demande:
09.12.81 Bulletin 81/49

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

71 Demandeur: **Tebaldi, Jacques**
34 route de Tours
F-41400 Saint Georges Sur Cher(FR)

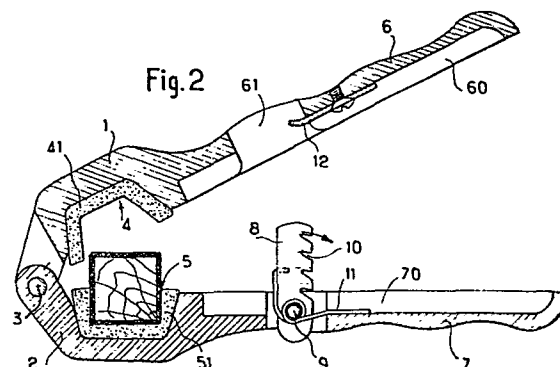
72 Inventeur: **Tebaldi, Jacques**
34 route de Tours
F-41400 Saint Georges Sur Cher(FR)

74 Mandataire: **Marquer, Francis**
CABINET MOUTARD 35, avenue Victor Hugo Résidence
Chamfleury
F-78190 Voisins le Bretonneux(FR)

54 Pince munie d'une garniture absorbante amovible pour le séchage des manches de raquettes de tennis et autres.

57 Dispositif de séchage d'un objet prismatique, caractérisé en ce qu'il comprend deux mâchoires (1-2) articulées autour d'un axe commun (3) et prolongées chacune par une poignée formant levier (6-7), chacune de ces mâchoires ménageant une cavité (4-5), destinée à loger une garniture absorbante.

Application au séchage des manches de raquettes de tennis.



- 1 -

PINCE MUNIE D'UNE GARNITURE ABSORBANTE AMOVIBLE POUR LE
SECHAGE DES MANCHES DE RAQUETTES DE TENNIS ET AUTRES.

Le cuir ou autre élément de protection du manche d'une
5 raquette de tennis s'humidifie par sudation des mains et il
n'existe aucun dispositif permettant le séchage commode pen-
dant la partie.

L'invention a pour objet un dispositif en forme de pince
10 munie d'une garniture absorbante, plus particulièrement
destinée au séchage des manches de raquettes, ou autres
objets de forme prismatique.

Suivant l'invention, ce dispositif comprend deux mâchoires
15 articulées autour d'un axe commun et prolongées chacune par
une poignée formant levier, chacune de ces mâchoires ména-
geant une cavité destinée à loger une garniture absorbante.

Les diverses particularités, ainsi que les avantages de
20 l'invention, apparaîtront clairement à la lumière de la des-
cription ci-après.

Au dessin annexé:

25 La figure 1 est une vue en perspective d'une
pince conforme au mode d'exécution préféré
de l'invention, fermée sur le manche d'une
raquette et,

La figure 2 est une vue en coupe de cette pince, représentée en position ouverte.

Les deux mâchoires 1 et 2, en alliage d'aluminium ou autre matière sont munies d'une charnière pour s'articuler autour d'un axe 3 et forment chacune une cavité en forme de gouttière allongée, 4 et 5 respectivement. Ces deux cavités, sont conformées pour venir, lorsque la pince est fermée, épouser la zone de prise de la surface du manche de la raquette.

Il suffit alors d'introduire un mouchoir de papier, ou autre garniture absorbante, entre chaque cavité et le manche, pour assurer un séchage rapide et efficace, la pression relativement forte exercée par la pince favorisant l'absorption du liquide exsudé sur le manche.

Dans le mode d'exécution décrit, chaque cavité est garnie d'une pièce en matière souple 41 - 51 fixée par collage et qui facilite le contact de la garniture absorbante avec le manche.

Il va de soi que la garniture absorbante peut facilement être remplacée lorsqu'elle est imbibée de liquide.

25

Les mâchoires 1 - 2 sont prolongées par des poignées respectives 6 - 7 formant leviers. Le levier inférieur 7 est avantageusement muni d'un verrou 8 mobile en rotation autour d'un axe 9 et muni de crans 10. Un ressort 11 fixé à une extrémité au levier 7 et accroché à l'autre extrémité au verrou 8 est agencé de manière à pousser le verrou 8, dans le sens de la flèche, figure 2, vers la position armée où l'un des crans 10 coopère avec une lame élastique 12 vissée au fond de l'évidement 60 que comporte le levier 6. Dans cette position, on voit (figure 1) que le verrou 9 fait saillie à travers un orifice 61 ménagé dans le levier 6.

Un serrage continu pendant la durée souhaitée est ainsi

assuré. En exerçant une pression manuelle sur la partie supérieure accessible du verrou 8, on libère celui-ci et il vient s'escamoter, sous l'action du ressort 11, dans l'évidement 70 que comporte le levier 7.

5

La pression est réglable par choix de l'un des crans 10.

Il va de soi que diverses modifications pourront être apportées au dispositif décrit et représenté, sans s'écarter de 10 l'esprit de l'invention.

REVENDEICATIONS DE BREVET

- 1- Dispositif de séchage d'un objet prismatique, caractérisé en ce qu'il comprend deux mâchoires (1 - 2) articulées
5 autour d'un axe commun (3) et prolongées chacune par une poignée formant levier (6 - 7), chacune de ces mâchoires ménageant une cavité (4 - 5) destinée à loger une garniture absorbante.
- 10 2- Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que ladite garniture absorbante est constituée par un mouchoir en papier posé à l'intérieur de la cavité.
- 3- Dispositif selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en
15 ce que chaque cavité est garnie d'une matière élastique (41 - 42) sur laquelle on applique la garniture absorbante.
- 4- Dispositif selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé par un organe de verrouillage (8 - 12) permettant un
20 serrage continu pendant la durée souhaitée.
- 5- Dispositif selon la revendication 4, caractérisé en ce que ledit organe de verrouillage comporte un verrou oscillant (8) muni de plusieurs crans (10) qui permettent un
25 réglage de la pression.

1/1

Fig. 1

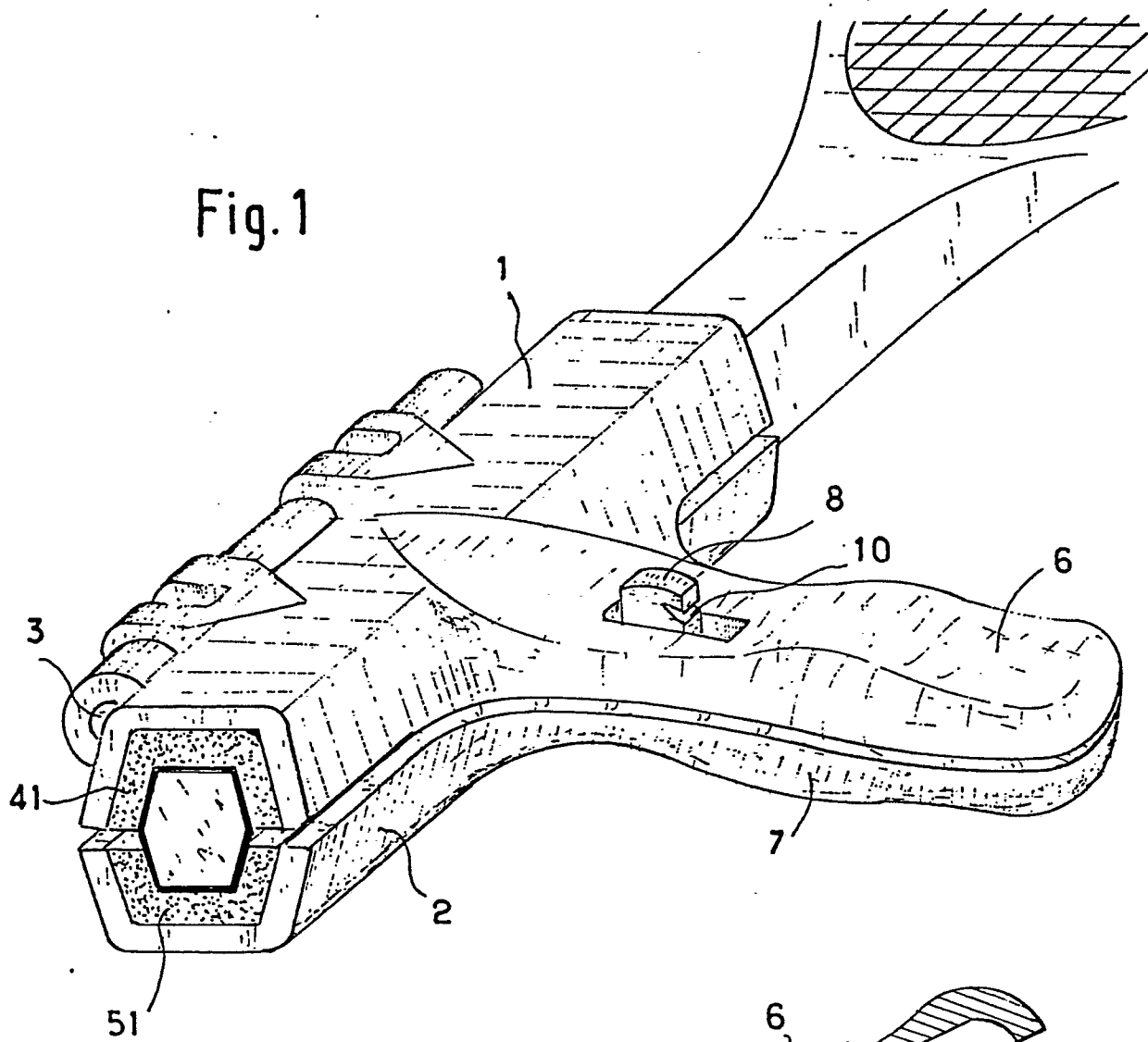
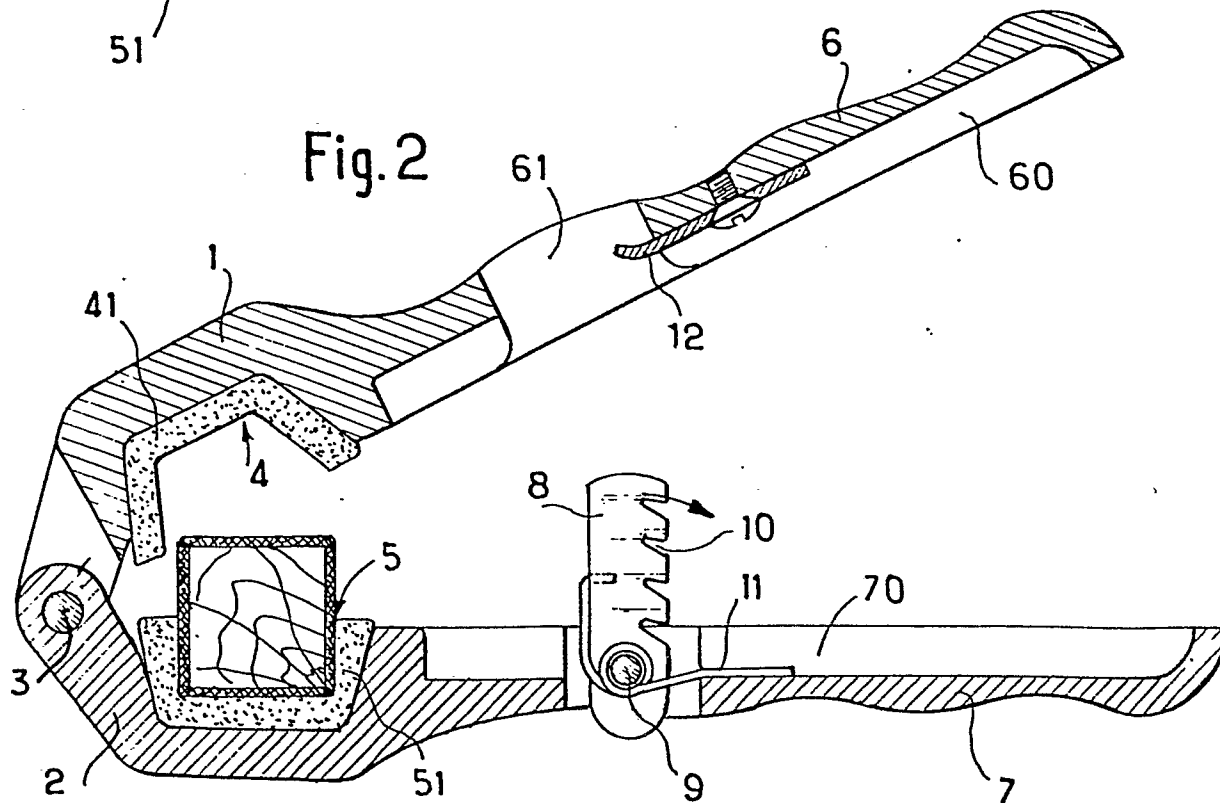


Fig. 2





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0041439

Numéro de la demande

EP 81 40 0833

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
A	<u>US. - A - 1 541 895</u> (BLAIR) * figures 1,2; page 1, lignes 9-20 et 42-105 *	1,4	A 63 B 61/00
	--		
A	<u>US. - A - 3 852 891</u> (STEPHAN) * figures 1-3; colonne 2, lignes 11-25 et dernier aligné; colonne 3, lignes 58-68; colonne 4, lignes 1-30 et 41-68; colonne 5, lignes 1-10; revendication 1.*	2-4	
	--		
A	<u>GB. - A - 280 472</u> (CLARE) * figures 1,2,8,9; page 1, lignes 8-50 et 75-90; page 2, lignes 1,2 et 8-36 et 63-70 *	4,5	A 63 B F 26 B
	--		
A	<u>US - A - 3 645 008</u> (DELSACK)		
A	<u>GB - A - 597 299</u> (SINTERED PRODUCTS)		
A	<u>BE. - A - 394 487</u> (DEBY)		

			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons
			&: membre de la même famille, document correspondant
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examineur	
La Haye	10.09.1981	MAROSCIA	